



Chambre de commerce et d'industrie du **Grand Lévis**

Appel d'offre de services

Service de traiteur

Contexte

La Chambre de commerce et d'industrie du Grand Lévis (CCIGL) souhaite trouver un traiteur pour son événement « Cocktail de la Présidence ». Cet événement de réseautage sera l'occasion à la CCIGL de dévoiler sa programmation 2026-2027.

Détails

En tant que fournisseur, votre rôle sera d'offrir un service de traiteur lors de cet événement qui se tiendra le 16 septembre prochain, dès 17 h, au Grand Village.

Lors de cet événement, nous aimerions que le service de nourriture se fasse au plateau. Une salle sera à votre disposition, il n'y a cependant aucun four, aucun réfrigérateur et aucune unité de réchaud.

Voici un horaire sommaire :

- 17 h : Arrivée des convives, réseautage
- 17 h 30 : Début des allocutions et du service des bouchées
- 20 h : Fin de l'événement

Le traiteur devra prévoir :

- La nourriture (6 bouchées/personnes) et le personnel de service pour un événement d'environ 150 personnes ;
- Fournir une première proposition de menu en même temps que le dépôt de la soumission ;
- Les frais de déplacement ;
- Les frais de services et/ou pourboire ;
- Autres dépenses.

Nous prévoyons un total de 150 convives pour l'événement. Toutefois, ce nombre pourrait être appelé à être modifié.

Instruction aux soumissionnaires

Afin d'assurer une interprétation uniforme de l'appel d'offres et de faciliter les échanges d'informations, nous demandons aux soumissionnaires de s'adresser exclusivement à la personne désignée pour obtenir des précisions supplémentaires. Cette personne est

Catherine Fleury

Directrice, développement des affaires

Téléphone : 581-500-3105

Courriel : catherine.fleury@cciglevis.ca

Les soumissionnaires devront faire parvenir une copie électronique de leur offre de service à Emma Fortin au plus tard le **vendredi 28 août, 12 h.**

Veillez noter que Catherine sera en vacances du 17 juillet au 9 août inclusivement.

Critère de sélection du fournisseur

Les offres de services des soumissionnaires seront évaluées selon des critères communs. Les principaux critères d'évaluation seront :

- Être membre en règle de la CCIGL (adhésion payée) ;
- L'adéquation de l'offre de service par rapport au cahier de charges et du rapport qualité-prix ;
- La compréhension du mandat.

De plus, la CCIGL favorise, dans la mesure du possible, les partenariats avec ses fournisseurs afin de réduire ses tarifs. La CCIGL encourage le soumissionnaire à signifier son intérêt à élaborer une entente de partenariat de visibilité.